



Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLEC Af) en orbite : **Quelles implications pour la CEDEAO ?**

Le 21 mars 2018, à Kigali, quarante-quatre pays Membres de l'Union Africaine (UA) ont paraphé un accord créant la Zone de Libre-échange Continentale (ZLEC Af). Lancées en Juin 2015 au sommet de l'UA Johannesburg, les négociations ont été menées tambour battant par les experts des Etats et des institutions régionales pour respecter la date butoir du 31 décembre 2017, initialement prévue pour conclure les pourparlers. La ZLEC Af est une des composantes essentielles de l'agenda de l'intégration économique africaine tel qu'il a été formulé dans le Traité d'Abuja en 1991. Aux termes de ce Traité, dont le but ultime est l'avènement de la Communauté économique africaine à l'horizon 2034, les pays africains devraient suivre un processus linéaire passant par la construction des Communautés économiques régionales (CER), la mise en place d'une zone de libre-échange continentale au plus tard en 2017, d'une union douanière en 2019, d'un marché commun en 2023 et d'une Union économique et monétaire à l'horizon 2028, dernier jalon vers la communauté économique intégrale.

La ZLEC Af devrait entrer en vigueur une fois que vingt-deux pays l'auront ratifiée. Les plus optimistes espèrent voir la zone fonctionner dès 2019. Sa mise en place ouvrira un marché de 1.2 milliards de consommateurs pour un PIB cumulé de 2500 milliards de dollars. Il est communément admis qu'elle offrira de nombreux avantages, en permettant notamment de lever certaines contraintes commerciales et servir de levier pour faire face aux mutations externes. Mais elle comporte aussi de nombreux défis qu'il faudra comprendre et lever. Ces défis se présentent avec beaucoup d'acuité pour une région comme la CEDEAO, qui sera obligée d'ajuster certains de ses instruments de politique commerciale, en particulier le Schéma de libéralisation des échanges (SLE) et le Tarif extérieur Commun (TEC) pour les mettre en cohérence avec les engagements consentis par ses Etats Membres.

Un instrument de promotion du commerce intra-africain

L'engouement de la majorité des leaders africains pour la conclusion et la mise en œuvre rapide de la ZLEC Af s'explique en partie par le fait que, lorsqu'elle deviendra pleinement opérationnelle, celle-ci devrait contribuer à corriger les déficiences et distorsions qui caractérisent le commerce intra-africain, connu pour sa faiblesse, en maximisant le potentiel d'échange entre pays d'une même région et entre les régions africaines. Les bienfaits attendus de la ZLEC Af sont déjà largement documentés. Sa conclusion relève donc à la fois d'une posture politique assumée, qui est destinée à respecter l'agenda de l'intégration africaine tel qu'il est prévu par le Traité d'Abuja, et d'une posture économique et stratégique découlant de la conviction selon laquelle l'approfondissement du processus d'intégration et le renforcement du commerce intra-africain serait l'un des meilleurs atouts pour réaliser les objectifs de développement durable sur le continent.

Une réponse africaine face aux mutations économiques globales

Le contexte économique global est marqué par des mutations rapides qui transforment profondément les relations économiques et commerciales internationales. La prolifération des accords de libre-échange, qui s'explique en partie par les difficultés du multilatéralisme, et la multiplication des méga-accords commerciaux régionaux suscitent des réactions économiques et commerciales dans tous les pays et toutes les régions.

..... Suite à la Page 2

ZLEC Af : Quelles implications pour la CEDEAO ?



En devenant un élément de concrétisation de l'intégration économique et commerciale africaine, la ZLEC Af servirait de ressort pour absorber les chocs exogènes. Elle pourrait atténuer les effets négatifs induits par les méga-ACR qui profilèrent dans le monde et permettre aux pays africains de commercer, quelles que soient la situation du marché mondial et les difficultés conjoncturelles ou structurelles qui peuvent y apparaître.

Il paraît évident pour tout le monde qu'une Afrique fragmentée et isolée, sans capacités productives et sans ressources financières propres, exclue des chaînes de valeurs globales pour ne se contenter que des parts résiduelles tirées de l'exportation de matières premières, n'aurait aucune chance dans le monde tel qu'il se dessine.

Si la ZLEC Af est donc, incontestablement, un véritable atout pour le continent, sa mise en place ne se fera pas sans difficultés. Les avantages attendus ne seront pas automatiques et inconditionnels. Il faudra œuvrer à lever et corriger les faiblesses et déficiences qui ont jalonné le processus de négociations et mettre en place des mécanismes inclusifs pour faciliter la mise en œuvre.

Quelles options pour la CEDEAO ?

La plupart des spécialistes des négociations commerciales internationales se sont interrogés, dès le démarrage des pourparlers, sur la pertinence de l'approche et de la méthode de négociation de la ZLEC Af. Dans les principes, les négociations devaient se dérouler entre les Etats membres de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les territoires douaniers, sous l'impulsion de la Commission de l'Union africaine et de ses structures. Dans les faits, toutes les Communautés économiques régionales (CERs) n'ont pas participé aux négociations au même niveau et avec le même engagement. Celles-ci ont été conduites par les experts des Etats, avec dans certains cas, l'appui des CERs.

La CEDEAO n'a pas été très présente ni très visible dans le processus de négociation de la ZLEC Af, contrairement à des CERs comme la SADC, la Communauté de l'Afrique de l'Est et le COMESA, entre autres, qui ont arrimé les positions de leurs Etats Membres aux engagements convenus dans leur Zone de libre-échange tripartite.

De la même façon, la CEDEAO aurait dû prendre appui sur l'expérience capitalisée par la région dans la négociation de l'Accord de Partenariat Economique, en mettant en avant une équipe d'experts nationaux et régionaux sous la coordination de la Commission.

De plus, pour des raisons de cohérence, les engagements d'ouverture, les listes de produits à libéraliser, la portée et le rythme de libéralisation devaient être articulés à la structure du tarif extérieur commune (TEC) avant la formulation des offres faites par les Etats. Cela aurait donné la possibilité de présenter les offres selon un schéma unique prenant en compte à la fois le TEC et les composantes du SLEC comme les règles d'origine.

Il y a aussi lieu, pour la CEDEAO, de prendre en compte la nouvelle réalité commerciale générée par la négociation de l'APE. Non seulement tous les pays de la CEDEAO n'ont pas signé l'APE, et ceux qui l'ont signé ne l'appliquent pas encore, mais ce partenariat avec l'Europe a aussi fragmenté le commerce régional avec l'Europe en cinq régimes commerciaux différents: deux APE intérimaires (Cote d'Ivoire et Ghana), un Système généralisé de préférences (SGP) pour le Nigeria, un SGP renforcé pour le Cap Vert et le dispositif «Tous sauf les armes» pour les pays les moins avancés. Ce processus aussi doit être mis en cohérence avec la ZLEC Af.

La négociation de la ZLEC Af doit donc faire l'objet d'un triple niveau de cohérence: cohérence avec les politiques nationales; commerciales avec les instruments de politique commerciale de la CEDEAO et enfin cohérence avec les engagements bilatéraux (APE) et multilatéraux (OMC).

Pour assurer cette cohérence et garantir la mise en œuvre de l'accord, ainsi que la poursuite efficace et productive des négociations, il convient de susciter le dialogue et la concertation entre les acteurs.

Dans de nombreux pays, des acteurs parmi lesquels le secteur privé et la société civile, entre autres, se sont plaints de ne pas avoir été pris en compte convenablement dans le processus de négociation. Cela semble être un recul car la CEDEAO a été jusqu'à présent un exemple sur le continent dans le domaine de l'inclusion et la participation des acteurs dans la négociation de l'APE. La Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPAO), a déploré, à l'occasion d'une rencontre tenue à Dakar en février 2017, sa non-implication dans les négociations de la ZLEC Af. Cette organisation patronale s'est montrée relativement pessimiste sur l'effectivité et l'opérationnalité de l'arrangement continental, au regard des nombreux défis et obstacles qui jalonnent sa négociation. On sait aussi que le Nigeria a justifié son retrait de signature de la ZLEC Af, à la dernière minute, par souci de prendre en compte les préoccupations et récriminations exprimées par le secteur privé qui n'aurait pas bien perçu les impacts de la ZLEC Af sur les entreprises nigérianes.

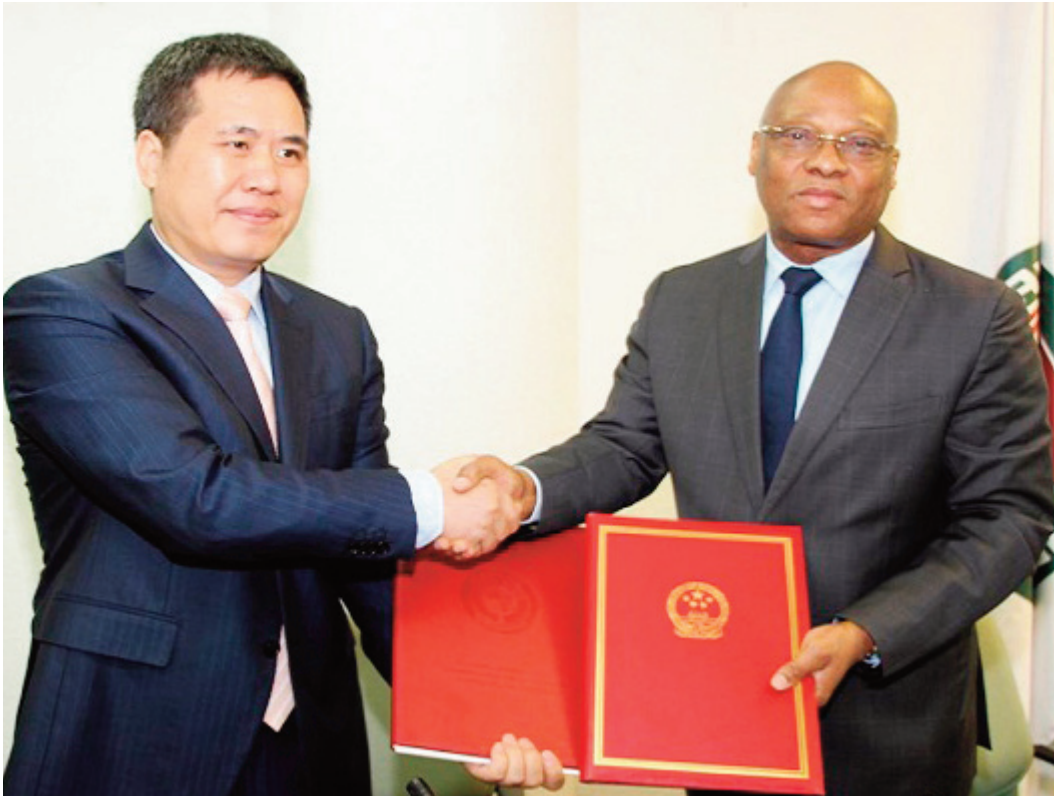
Il y a donc lieu, pour la Commission de la CEDEAO comme pour les Etats membres de mettre en place une bonne stratégie de sensibilisation et de formation des acteurs pour assurer les conditions d'une bonne appropriation de la ZLEC Af par les différents acteurs. Il ne faut aucun doute que cet accord est une bonne chose pour l'Afrique, tout comme d'autres projets avant lui, qui ont échoué à cause d'un mauvais pilotage stratégique et d'un leadership faible.

Il faut donc tirer les leçons de ces expériences pour faire de la ZLEC Af non pas un simple accord technique entre les experts des Etats de l'Union africaine, mais un instrument pour le développement durable et le progrès économique et social des peuples africains, renforçant les acquis obtenus dans les communautés régionales et prenant en compte les populations vulnérables, les femmes, les jeunes, etc.

Des campagnes de sensibilisation ciblées doivent être menées à tous les niveaux. Le débat ouvert et inclusif doit être ouvert sur la ZLEC Af afin de donner l'occasion à chaque catégorie d'acteurs d'apporter ses contributions au processus. C'est à notre sens la meilleure option pour une mise en œuvre réussie. ■

Dr Cheikh Tidiane DIEYE

Directeur Exécutif Enda CACID



Le président de la commission de la CEDEAO, Jean-Claude Brou et l'ambassadeur de Chine au Nigeria et à la CEDEAO, Zhou Pingjian.

Commission CEDEAO

La nouvelle équipe s'installe, un nouveau siège en ligne de mire

An'en pas douter, le nouveau président de la commission de la CEDEAO, l'Ivoirien Jean Claude Kassi Brou, a véritablement la Baraka. A peine installé officiellement dans ses fonctions de président, au lendemain de la passation de service avec le Béninois Alain Marcel De SOUZA, le voilà qui signe un accord de construction du siège de la CEDEAO avec la Chine. En effet, à travers un mémorandum d'accord paraphé le mercredi 14 mars dernier à Abuja, le géant asiatique a consenti à accorder un don de 31,6 millions de dollars à la CEDEAO pour permettre à cette dernière d'étrenner un siège digne de ce nom. Ainsi, à travers ce geste, la Chine étale la palette de sa coopération avec le continent et se positionne comme un bon partenaire.

L'ambition pour la CEDEAO de construire un nouveau siège datait de

2012, mais faute de moyens financiers conséquents, ledit projet était resté dans les tiroirs. Le mercredi 14 mars dernier à Abuja, le nouveau président de la commission de la CEDEAO, Jean-Claude Brou et l'ambassadeur de Chine au Nigeria et à la CEDEAO, Zhou Pingjian avaient procédé à la cérémonie de signature en marge d'une réunion bilatérale entre les deux parties. Ce geste de Pékin vient soulager l'organisation ouest-africaine au vu de l'augmentation des effectifs du personnel qui y travaille.

Le dynamisme de la Chine sur le continent Africain continue et se traduit aujourd'hui par de nouveaux engagements de financements évalués à 60 milliards de dollars sur 3 ans et une nouvelle stratégie d'expansion initiée par le président Chinois Xi Jinping à travers l'initiative « One Belt, One Road » plus connue sous la désignation « nouvelle route de

LE MONTANT

31,6

millions de dollars

la soie ». L'Afrique demeure plus que jamais au cœur de la stratégie chinoise, pourvu qu'elle continue d'en tirer bénéfices et d'assurer à sa population très jeune du reste des périodes de prospérité. C'est alors seulement que « *le geste de bonne volonté de la Chine à la CEDEAO* » souligné par Jean Claude BROU trouvera tout son sens. ■

Synthèse : ENDA CACID



**Les enfants de la CEDEAO
 invités à une levée
 des couleurs.**

Intégration par le bas

« Les enfants de la CEDEAO » défilent pour le Sénégal

La participation des jeunes enfants (garçons et filles) à la promotion de la CEDEAO est un jalon dans la construction de la citoyenneté communautaire. C'est pourquoi Enda CACID à travers son projet « La Maison des Citoyens de la CEDEAO » a initié depuis 2015 le concept « Les Enfants de la CEDEAO ». Cette initiative cherche à promouvoir un nouveau leadership citoyen, imbu d'éthique et de morale. Elle offre par ailleurs un espace d'apprentissage, de formation et d'éducation à la vie communautaire.

Longtemps laissés à la marge des processus régionaux pendant longtemps, les jeunes élèves et écoliers constituent les leaders de demain. Leur prise en compte dans le processus d'intégration régionale s'avère donc nécessaire.

Dans la mise en œuvre de ce concept « Les enfants de la CEDEAO », Enda CACID a mobilisé de jeunes écoliers du Sénégal,

de la Gambie et de la Guinée Bissau pour leur participation aux activités civiques relatives à la connaissance des symboles de la CEDEAO. En effet, Pour un meilleur sentiment d'appartenance à la communauté régionale, ces jeunes enfants participent depuis trois ans au défilé de la fête de l'indépendance du Sénégal (4 Avril) arborant ainsi les drapeaux des Etats Membres de la CEDEAO. Un acte de haute portée symbolique salué par les autorités administratives et militaires, ovationné par le public venu assister à ces défilés. Il faut dire que la mobilisation et l'encadrement des jeunes élèves et étudiants des villes transfrontalières vise à faire émerger de jeunes leaders conscients des avantages de l'intégration régionale dès le bas âge, mais également les aident à mieux participer à la vie de la communauté régionale et à pouvoir demain assumer au niveau de celles-ci, de hautes responsabilités pour une meilleure consolidation du « commun vouloir de vie commune »

Au-delà des défilés de fête d'indépendance du Sénégal, « les enfants de la CEDEAO » participent régulièrement à la levée des couleurs à la gouvernance de Ziguinchor (sud du Sénégal) et mieux, ils ont adressé un message aux Présidents du Sénégal et de la Gambie à la suite du blocus de la frontière entre les deux pays (Sénégal et Gambie) d'avril 2016. Ce concept pilote s'ouvrira aux jeunes d'autres pays dans une seconde phase du projet. ■

Synthèse : ENDA CACID



Rencontre entre les membres de la Task force sur le SLEC et les autorités de la police sénégalaise.

Le 16 décembre dernier, le 25ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement avait pris une importante décision en conférant à la Task force sur le Schéma de Libéralisation des Echanges (TF/SLE) le pouvoir de mener des contrôles inopinés sur les corridors et frontières pour débusquer des agents véreux.

La demande adressée aux Chefs d'Etat par la Task Force faisait suite à des missions d'observation et de plaidoyer dans les Etats membres. Ces missions ont constaté la persistance de nombreuses barrières tarifaires et non-tarifaires ainsi que des

Nouvelles compétences de la Task Force sur le SLE

Un projet de règlement dans le circuit

pratiques anormales sur les corridors et les frontières des États membres. La Task force avait ainsi souhaité élargir ses compétences afin d'intervenir partout où le besoin se fait sentir pour répertorier les pratiques anormales, identifier leurs auteurs et faire rapport aux Chefs d'Etat.

Pour traduire en acte concret cette décision des Chefs d'Etat, la Commission de la CEDEAO a démarré l'élaboration d'un projet de Règlement d'exécution portant modalités d'application de la Décision A/DEC.1/12/17 relative au renforcement des prérogatives de contrôle de la Task force sur les activités illégitimes au niveau des frontières et des corridors des Etats membres de la CEDEAO dans le cadre du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO. Ce projet qui a été partagé avec l'ensemble des Membres de la Task Force et des structures ressources devrait être finalisé et adopté prochainement.

La Task force a été créée en 2015 à travers le Règlement d'Exécution PC/REG 01/11/15 avec pour missions, entre autres, de faire du plaidoyer, de la médiation, de l'arbitrage et du règlement à l'amiable des litiges entre les Etats Membres. ■

Synthèse : ENDA CACID

Libre circulation

Les Centres Frontaliers d'Information de Kidira et Diboli prennent leur envol

Diboli et Kidira ont étreigné leur premier Centre Frontalier d'Information (CFI) depuis le 27 mars 2018. L'événement a eu lieu à Diboli, côté malien de la frontière sénégal-malienne, et a réuni quatre-vingt-quinze (95) acteurs des secteurs public et privé, des communautés frontalières de Kayes et de Bamako. Des autorités maliennes ont aussi rehaussé de leur présence la cérémonie de lancement des activités des Centres frontaliers d'Information. Le Gouverneur de Kayes a ainsi relevé que malgré les politiques et les efforts d'intégration régionale et de facilitation du commerce de la CEDEAO dans la région, des pratiques anormales persistent toujours le long des corridors et des passages frontaliers entravant ainsi le commerce dans la région.

L'initiative des Centres Frontaliers d'information (CFI) est un projet de l'Alliance Borderless qui, à travers l'ouverture de ces deux CFI témoignent son engagement auprès des communautés frontalières de Kidira et de Diboli en vue de faire des deux frontières un outil de développement des échanges intracommunautaires.

Les Centres Frontaliers d'information (CFI) poursuivent entre autres des objectifs suivants :

- **SOUTENIR** la libre circulation des marchandises à ces fron-

OBJECTIFS

- **Soutenir**
- **Travailler**
- **Surveiller et Evaluer**
- **Fournir**
- **Collecter**

tières en collaboration avec les administrations douanières, les transitaires et les autres parties prenantes à travers notamment.

- **TRAVAILLER** en étroite collaboration avec les ministères, les douanes, les comités nationaux de facilitation, la police et d'autres organismes publics, les associations professionnelles et toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre les protocoles de la CEDEAO sur le commerce et les transports.

- **SURVEILLER** et évaluer l'utilisation du CFI par les parties prenantes et son impact sur les délais de passage à la frontière, le coût du passage et le volume du commerce à la frontière.

- **FOURNIR** des rapports réguliers sur les activités menées par le CFI au Conseil Burkinabè des Chargeurs et au Secrétariat Exécutif de l'Alliance Borderless.

- **COLLECTER** des données et des informations sur la frontière.

Pour rappel le projet de Centre Frontalier d'Information (CFI) a été mis en place grâce au soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD). ■

Synthèse : ENDA CACID



Dispositif de sécurité alimentaire

La CEDEAO met en place une réserve régionale

De mars à mai 2018, près de 7,1 millions de personnes sont recensés comme étant en situation d'insécurité alimentaire en Afrique de l'ouest. Ce chiffre, selon Ousseini Salifou, directeur exécutif de l'ARAA pourrait atteindre entre juin et août la barre des 10 millions d'affectés si rien n'est fait. Suffisant pour que la CEDEAO ainsi que la Mauritanie et le Tchad à travers l'agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) mettent en place une réserve régionale de

sécurité alimentaire. Ces pays sont réunis à Dakar le 14 Mai au détour d'un atelier sur le processus d'accompagnement de la région. L'objectif est de renforcer les capacités des pays en termes de dispositions de plan de contingence harmonisés. En clair, lorsqu'apparaît une crise alimentaire, que les pays soient préparés à apporter des réponses coordonnées tant au niveau national que régional.

Aujourd'hui, l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région ouest-africaine affiche une précarité profonde par endroit dans la bande sahélo-sahélienne essentiellement liée à la persistance de la crise pastorale. Ainsi des pays comme le Nigeria ont pu bénéficier du soutien du projet pour enrayer la situation d'insécurité dans les états de Borno, Yobo et Adamoua. Pour cette année, le Tchad et le Cap-Vert sont des régions particulièrement vulnérables et ont manifesté un soutien du projet. Opérationnelle depuis 2 ans, l'agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation dispose à ce jour une réserve estimée à 31 mille 474 tonnes de céréales, toutefois l'ARAA manque d'autonomie financière car la totalité de son budget provient de l'union européenne à hauteur de 56 millions soit 37 milliards francs CFA. ■

LE CHIFFRE

7,1

millions de
 personnes
 en situation
 d'insécurité
 alimentaire en
 Afrique de l'ouest

Synthèse : ENDA CACID



Politique agricole de la CEDEAO

La revue sectorielle conjointe lancée à Abidjan

La Commission de la CEDEAO a organisé un atelier de lancement de la première revue sectorielle conjointe régionale (RSC) de l'Ecowap du 26 au 27 Mars 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cet atelier visait à : (i) rappeler les principaux résultats de l'évaluation de la RSC Régionale (ii) mettre en place un comité de pilotage pour la mise en œuvre

La RSC est un processus destiné à soutenir le mécanisme de responsabilité mutuelle. (...) fournit un cadre permettant d'évaluer les performances et les résultats du secteur agricole... (...) permet en outre d'évaluer la façon dont les parties prenantes étatiques et non étatiques ont mis en œuvre les engagements qu'ils ont pris dans les accords...

de la RSC Régionale (iii) élaborer les Termes De Référence du comité de pilotage (iv) élaborer les Termes De Référence de la RSC Régionale (v) développer une feuille de route pour la mise en œuvre de la RSC.

La revue sectorielle conjointe (RSC) est un processus destiné à soutenir le mécanisme de responsabilité mutuelle. Elle fournit un cadre permettant d'évaluer les performances et les résultats du secteur agricole qui oriente les gouvernements lors de la définition des politiques et des priorités dudit secteur. Elle permet en outre d'évaluer la façon dont les parties prenantes étatiques et non étatiques ont mis en œuvre les engagements qu'ils ont pris dans les accords du PDDAA, les PNIA et les accords de coopération connexes au niveau du secteur agricole. C'est un outil de planification inclusive pour les parties prenantes, de programmation, de préparation, d'exécution du budget et de suivi-Evaluation.

L'atelier a réuni un éventail de parties prenantes engagées dans la mise en œuvre de l'Ecowap, notamment, les membres du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA), le NEPAD, les Ministères de l'Agriculture (Point focal PNIA / PDDAA), le Parlement de la CEDEAO, les organisations professionnelles agricoles, la société civile, les Partenaires Techniques et Financiers et les autres parties prenantes régionales. ■

Synthèse : ENDA CACID

- 28 Mai 2018 : 43^{ème} Anniversaire de la CEDEAO
- Juin 2018 (Lomé, Togo) : 53^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO
- 25-29 Juin 2018 (Dakar, Sénégal) : Genre, Commerce et Développement
- Juillet 2018 (Nouakchott, Mauritanie) : 31^{ème} Sommet de l'Union Africaine (UA)
- Juillet 2018 (Lusaka, Zambie) : Sommet des Chefs d'Etat de la COMESA
- Octobre 2018 (Erevan, Arménie) : XVII^{ème} Sommet de la Francophonie en 2018

ADRESSE : Dakar, 73, Rue Carnot - BP : 6879 (Dakar-Etoile)
Tél. : +221 33 821 70 37 - Email : info@endacacid.org
Site web : www.endacacid.org

Directeur de Publication : Dr Cheikh Tidiane DIEYE
Chargée de Projet : Ndèye NIANG
Coordonnateur : Souleymane BARRO
Conception : Alioune KASSE

Avec l'appui de :



PUBLICATIONS

Intégr'Action

Une fenêtre sur l'intégration régionale



Ce bulletin d'information (Français, Anglais, Portugais) met en valeur les principaux chantiers de la région, les décisions des autorités, des Initiatives des acteurs et les processus qui dynamisent et portent l'intégration régionale.

QUELS RESULTATS AVONS-NOUS OBTENU DANS LA PHASE PLOTE?

- **Le centre d'Information et de Documentation sur l'Intégration Régionale (CIDIR)** - bibliothèque physique et virtuelle.
 - 1861 visiteurs
 - 157 abonnés (étudiants, enseignants, chercheurs, etc.)
- **Plateforme d'alerte et de veille pour collecte d'informations**
48 Cas (faux-frais, laissez-passer, passavants, CNI etc...) recensés et résolus
- **Animation et mobilisation populaire**
 - Randonnées pédestres -
 - Organisation de Caravanes de sensibilisation
- **Promotion du dialogue multi-acteurs**
- **Renforcement de la citoyenneté communautaire**
- **Formation des acteurs sur les textes.**

- + 300 leaders d'organisations du secteur privé
- +100 camionneurs sur les corridors
- +100 commerçants de la Gambie, Sénégal et Guinée Bissau
- +100 élus locaux de deux sous espaces régionaux
- + 200 élèves et étudiants



Des élèves et Etudiants en fin de formation sur les textes de la CEDEAO

Maison des Citoyens de la CEDEAO



Boulevard des 54m Lot.110, en face Camp Militaire
5e Bataillon ZIGUINCHOR / SENEGAL
Téléphone : (221) 33 992 52 54
Bureau de Dakar: (21) 33 821 70 37
E-mail : mcc@endacacid.org
Site Internet : http://www.endacacid.org/mcc

PRESENTATION

La "Maison des Citoyens de la CEDEAO" est un projet conçu et mis en œuvre par Enda CACID. Sa vocation première est de contribuer à réaliser la vision des Chefs d'Etat qui est de passer de la "CEDEAO des Etats à la CEDEAO des Peuples" à l'horizon 2020.

L'objectif est à terme, d'installer une "Maison des Citoyens de la CEDEAO" dans chaque pays Membre.

Ziguinchor: Sur le Corridor Dakar-Banjul-Bissau



Inauguration de la Maison des Citoyens de la CEDEAO



Assurer la libre circulation des personnes et des marchandises
Faciliter le commerce Intra-régional
Renforcer la citoyenneté communautaire

DE LA CEDEAO DES ETATS A LA CEDEAO DES PEUPLES

01 Aout 2015 09h précises

NOTRE MISSION

Accroître la Visibilité de la CEDEAO et assurer une meilleure connaissance de son rôle et de ses missions par les citoyens;

Porter le Plaidoyer auprès des Etats et des Institutions Régionales pour l'application effective des textes sur la Libre Circulation

Recueillir, Traiter et Suivre les Plaintes et Complaintes des usagers dans le cadre de leurs Relations avec les Agents de Contrôle

Former et accompagner les agents de contrôle, les commerçants et transporteurs, les parlementaires et les élus locaux, jeunes élèves et étudiants, entre autres, pour une Maîtrise des Textes de la CEDEAO sur la libre circulation des marchandises et des personnes;

Renforcer la Citoyenneté communautaire en sensibilisant les citoyens sur leurs droits et obligations;



Les Enfants de la CEDEAO Invités à une montée des couleurs

OÙ OPÉRONS-NOUS ?

La première "Maison des Citoyens de la CEDEAO" est installée à Ziguinchor, sur le corridor Dakar-Banjul-Bissau. Un espace-frontière" au cœur de la "Sénégalie Méridionale" trois pays parlant les trois langues officielles de la CEDEAO. Dans la seconde phase du programme d'installation de " La Maison des Citoyens de la CEDEAO", plusieurs corridors et "espaces-frontières" seront ciblés.

Lomé Sur le Corridor Abidjan- Lagos

Korhogo: Sur le Corridor Abidjan - Bamako - Dakar

Dosso: Sur le Corridor Cotonou - Niamey - Nigeria

Bobo-Dioulasso: Sur le Corridor Abidjan - Ouaga

LES PARTENAIRES DU PROJET

- Les parlementaires et élus locaux
- Les universitaires, élèves, étudiants;
- Le secteur privé (commerçants, transporteurs, industriels,)
- Les mouvements et associations de femmes.
- Les organisations communautaires de base des villes frontalières
- La commission de la CEDEAO
- Les organes et institutions de la CEDEAO
- Les Cellules nationales CEDEAO
- Les Comités Nationaux d'Agrément
- Forces défenses et de sécurité